



AÉROPORTS DE PARIS

**Département des politiques d'Aménagement
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex

ARRIVEE

14 MARS 2016

D.D.T SAUE

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 26 Février 2016

N/Réf. : DGD.P /SPC/16/091

Orly, le **09 MARS 2016**

**Objet : Elaboration du PLUi de la Communauté de Communes du PAYS DE BRAY
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 22 Décembre 2015, la Communauté de Communes du Pays de Bray a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Les communes concernées sont :

Blacourt, Le Coudray Saint Germer, Cuigy en Bray, Espaubourg, Flavacourt, Hodenc en Bray, Labosse, La Chapelle aux Pots, Lalandelle, Lalande en Son, Lhéraule, Ons en Bray, Puiseux en Bray, Saint Aubin en Bray, Saint Germer de Fly, Saint Pierre es Champs, Sérifontaine, Talmontiers, Le Vaumain, Le Vauroux, Villembrey, Villers Saint Barthélémy et Villers sur Auchy.

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que les communes sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD

Correspondance : 103 Aérogare Sud - CS 90055 - 94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros - SIREN 552 016 628 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628
Siège social : 291 boulevard Raspail - 75675 Paris cedex 14 - Tél. +33 (0)1 43 35 70 00 - www.aeroportsdeparis.fr